



(VAUCLUSE)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 29 septembre 2020  
19 heures 00

-----

GF/VC

N° 002584

Cofinancements -  
Approbation du  
Contrat  
Départemental de  
Solidarité Territoriale  
(CDST) avec le  
Conseil  
Départemental de  
Vaucluse

Affiché le :

Le mardi 29 septembre 2020 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le jeudi 24 septembre 2020, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

**ETAIENT PRÉSENTS** : Mme Dominique SANTONI (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), M. Cédric MAROS (3ème adjoint), Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjoint), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjoint), M. Yannick BONNET (7ème adjoint), Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), M. André LECOURT (Conseiller municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller municipal), Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS (Conseiller municipal), M. Salah DOUAOUIA (Conseiller municipal), M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Conseiller municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseiller municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseiller municipal), M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal), Mme Amélie LEBRETON (Conseiller municipal), Mme Célia BARBIER (Conseiller municipal), M. Nathan SAIHI (Conseiller municipal), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller municipal), Mme Céline CELCE (Conseiller municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseiller municipal), M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseiller municipal)

**ONT DONNÉ PROCURATION** : M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er adjoint), M. Jean-Louis CULO (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjoint), M. Pierre DIDIER (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), Mme Laurence GUIGOU (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), Mme Julie BOVAS (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire)

**ABSENTS EXCUSÉS:**

**ABSENTS :**

La séance est ouverte, M. Nathan SAIHI est nommé Secrétaire.

VOTES POUR : 33

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Dans le cadre d'une politique contractuelle rénovée, le Conseil Départemental de Vaucluse a décidé d'apporter une aide financière aux collectivités locales afin de favoriser un développement équilibré, équitable et solidaire de son territoire.

Par le biais du Contrat Départemental de Solidarité Territoriale (CDST), le Conseil Départemental de Vaucluse s'attache à poursuivre et à renforcer une politique de soutien à l'investissement local, en particulier en matière d'aménagement du territoire et de développement des services.

Il s'agit d'accompagner les communes dans la réalisation de leurs projets : dynamisation des centres-bourgs, accessibilité aux services, attractivité, transition écologique, énergétique et numérique, valorisation du patrimoine, mobilité douce, cohésion sociale et citoyenneté, etc.

Dans ce cadre, la ville d'Apt bénéficie d'une dotation de 276 975 €. Cette subvention peut être sollicitée sur un ou plusieurs exercices - de 2020 à 2022 - et ne peut représenter plus de 40% des dépenses Hors Taxes éligibles. Aussi, l'autofinancement minimal est fixé à 20% étant entendu que d'autres partenaires peuvent être associés.

Accusé de réception en préfecture  
084-21840034-20200929-2584-DE  
Date de télétransmission : 02/10/2020  
Date de réception préfecture : 02/10/2020

Pour information, afin que la commune puisse débiter les travaux le plus rapidement possible, Madame le Maire a pris la décision n°979 du 24 août 2020 par laquelle elle sollicite une dérogation au principe selon lequel aucune subvention ne peut être accordée si l'opération a connu un commencement d'exécution avant la date de réception de la demande de subvention à

l'autorité compétente.

Par cette même décision, Madame le Maire sollicite une subvention pour les quatre projets suivants :

- Le changement des éclairages publics actuels par des luminaires leds ;
- La rénovation thermique de la toiture de la mairie ;
- Le changement de la chaudière au fioul par une chaudière à granulés au centre de loisirs de Bosque ;
- La rénovation des sanitaires et des vestiaires du judo club.

**DELIBERATION  
LE CONSEIL, A L'UNANIMITE**

**Approuve** la participation de la commune d'Apt au Contrat Départemental de Solidarité Territoriale,

**Autorise** Madame le Maire à établir, conclure et signer tout document nécessaire en vue d'exécuter la présente délibération.

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE  
Dominique SANTONI**



Accusé de réception en préfecture  
084-218400034-20200929-2584-DE  
Date de télétransmission : 02/10/2020  
Date de réception préfecture : 02/10/2020